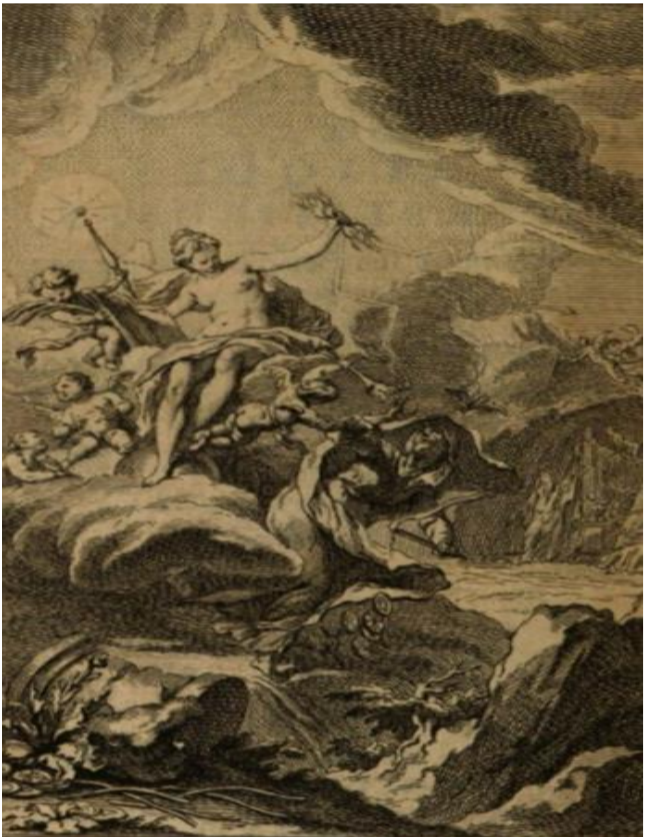


Mise en contexte

La France voit, à l'aube du 18^e siècle, une montée du rationalisme propre au mouvement des Lumières qui veut lutter contre l'obscurantisme de l'Église catholique et l'arbitraire de la royauté.

Dans cette mouvance et en réaction à la montée du rationalisme, des figures intellectuelles du clergé comme Calmet s'attellent dans leurs ouvrages à traiter des croyances et des superstitions d'un point de vue religieux, créant par le fait même un clivage entre la Règle religieuse et la superstition.



Problématique

Comment la tension entre superstitions populaires et croyances religieuses définit le motif des apparitions et la démarche d'écriture de Dom Augustin Calmet dans les éditions de 1746 et de 1751 du *Traité sur les Apparitions*?

Objectifs de recherche

1. À partir des textes, dégager des motifs et des éléments de la superstition populaire et de la croyance religieuse.
2. Comprendre l'opposition entre les superstitions et la religion.
3. Voir comment ces tensions s'inscrivent dans le *Traité sur les Apparitions* de Calmet et impactent sa démarche d'écriture et sa définition des apparitions.

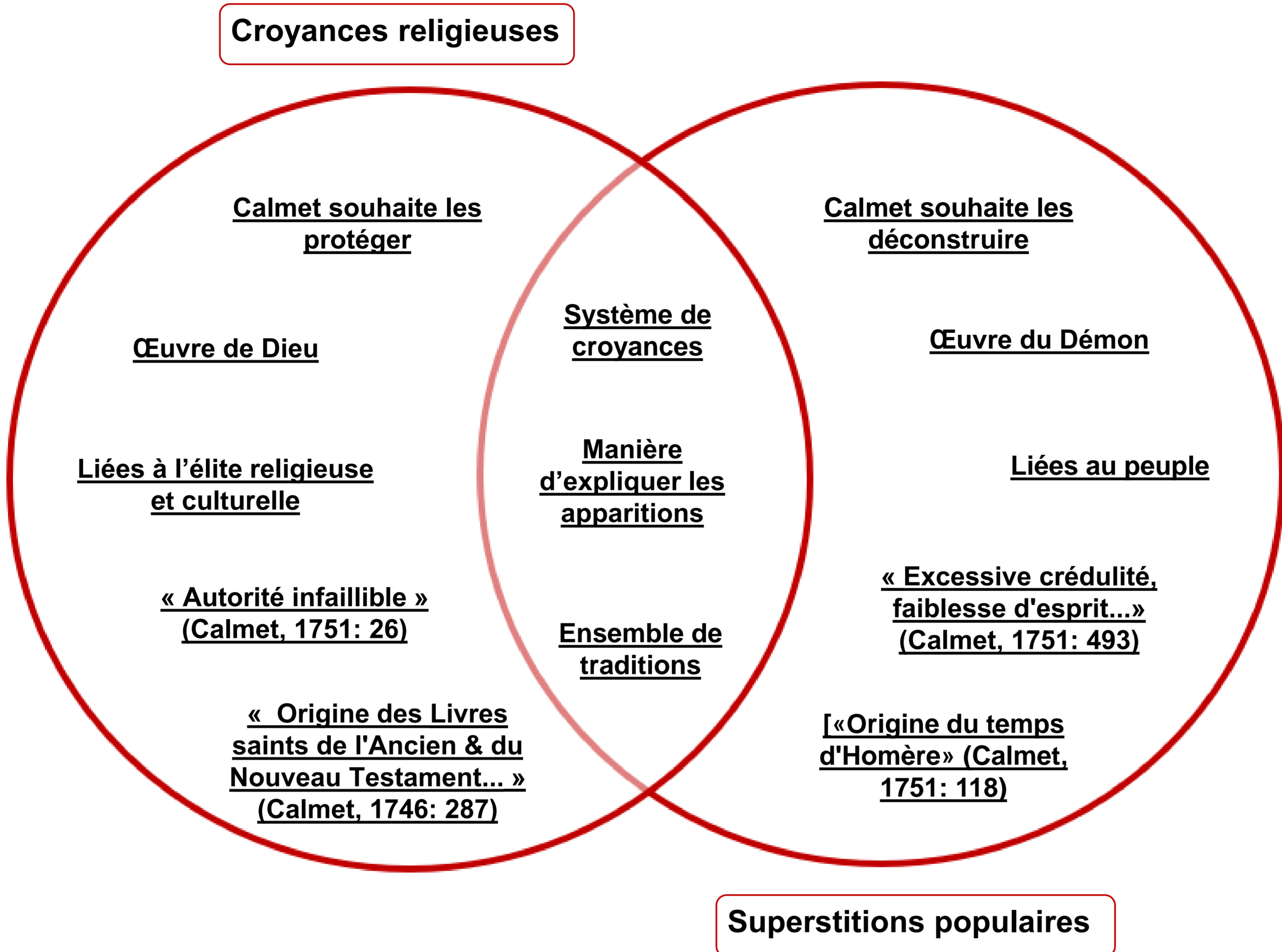
Méthodologie

1. Documenter la conception de la superstition populaire telle qu'elle se déploie au 18^e siècle en France.
1. Lire, comparer et annoter les éditions de 1746 et de 1751 du *Traité sur les Apparitions*, puis les compiler dans un document comportant toutes les modifications.
2. Analyser les tensions entre superstitions populaires et croyances religieuses et leurs impacts sur la réédition.

Références
 DOMPNIER, B. (1998). *La superstition à l'âge des Lumières*. H. Champion.
 GOULEMOT, J.-M. « Démon, Merveilles et Philosophie à l'Age Classique ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 35, n°6, décembre 1980, p. 1223-50. DOI. Org (Crossref), <https://doi.org/10.3406/ahess.1980.282699>.
 LOUIS, S. (2022). *Croire aux vampires au siècle des Lumières : entre savoir et fiction*. Classiques Garnier.

Résultats

1. Points de tension



Calmet tente originellement de faire coexister la crédulité populaire et la pression des élites intellectuelles et religieuses dans sa définition des apparitions.

Accusé de dénaturer les apparitions mentionnées dans les Écritures saintes, il prend position dans la préface de 1751 quant à la véracité de celles-ci, tout en affirmant qu'il vise à détromper le public victime des illusions de la superstition.

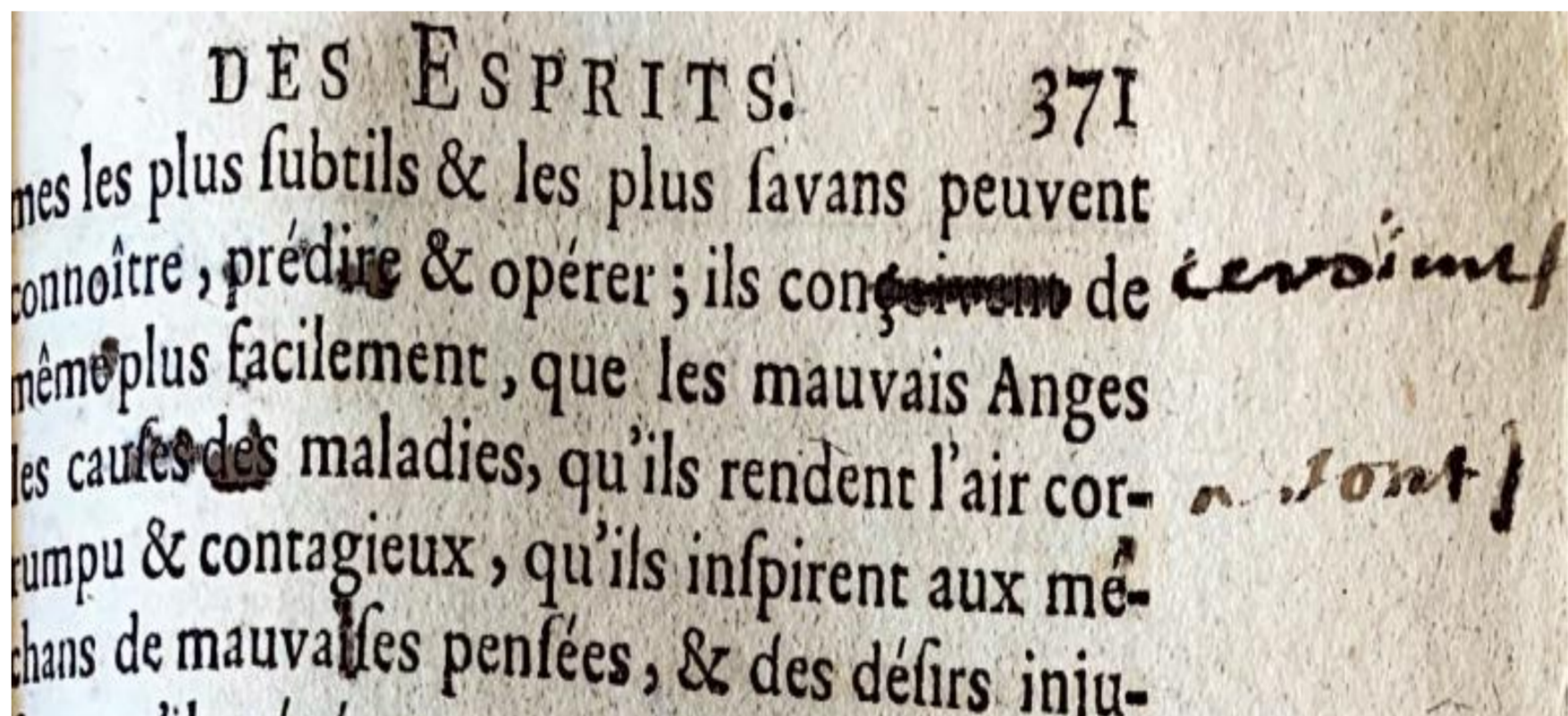
Par le fait même, il redéfinit sa démarche par rapport à l'édition de 1746.

2. Impacts sur la démarche d'écriture

Modalisateurs de doute	Changements pronominaux	Distinction dans les conclusions
<ul style="list-style-type: none"> « Que les Anges & les Démon <u>ont souvent</u> apparu aux hommes » (Calmet, 1751, p. 270) « Qu'il y a <u>quelque apparence</u> que <u>ces sortes d'Apparitions</u> ne sont point absolument miraculeuses » (Calmet, 1751: 270) 	<ul style="list-style-type: none"> « Les Musulmans croient comme les Juifs et comme <u>nous</u>... » (Calmet, 1746: 69) « on ne peut disconvenir que le commun des Juifs, les Apôtres, <u>les Chrétiens</u> & leurs disciples... » (Calmet, 1751: 49) 	<ul style="list-style-type: none"> « ...que la <u>question de fait</u>; savoir que les Anges, les Démon, & les ames des défunts apparaissent & reviennent quelquefois, par conséquent que leurs apparitions sont non seulement possibles, mais <u>aussi réelles, véritables, & bien prouvées</u>... » (Calmet, 1746: 242) « Ainsi <u>il seroit téméraire de poser des principes, & de former des raisonnemens uniformes</u> sur toutes ces choses en commun, chaque espece d'Apparition demandant son explication particuliere. » (Calmet, 1751: 476)

3. Concordances et divergences textuelles des éditions de 1746 et 1751

« Ils concevoient de même plus facilement que les mauvais Anges peuvent causer[nt] des maladies, qu'ils rendent l'air corrompu & contagieux, qu'ils inspirent aux méchants de mauvaises pensées & des dé[e]sirs injustes, qu'ils pénètrent nos pensées & nos désirs, qu'ils prévo[y]ent des tempêtes & des changemens [479] dans l'air, & des dérangemens dans les saisons [.] ; t[ut]out cela s'explique avec beaucoup plus [aisément] de facilité dans l'hypothese que les Démons ont des corps composés d'un air très-fin & très-subtil.



Légende
 [xxx]: retrait de l'édition de 1746
 xxx: ajout de l'édition de 1751
 [xxx]: déplacement de l'édition de 1746 à 1751
 xxx: aucune modification

En bref

- La tension entre superstitions populaires et croyances religieuses redéfinit complètement la démarche d'écriture de Calmet lors de la réédition de son traité en 1751.
- Les apparitions sont impossibles à traiter d'un point de vue conciliant à la fois les Écritures saintes et les histoires rapportées par le peuple. Le *Traité* de l'abbé est considéré soit comme hérétique, soit comme illusoire.
- Ainsi, la tension à l'étude désamorce complètement la 1^{ère} conclusion de Calmet, le forçant à une réécriture poussée de ses explications des apparitions.

Conclusion

Si Calmet n'a pas réussi, c'est que les deux systèmes de croyances qu'il tentait d'abord de réunir sont irrécyclables. Paradoxalement, ils sont à ce point opposés parce qu'ils reposent exactement sur les mêmes principes : ce sont des systèmes de croyances dans lesquels les sujets suspendent leur crédulité au profit d'une autorité anonyme et ancienne.